

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES**

N° 2021/003

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

22.01.2021

Date d'Affichage

04.02.2021

Objet de la Délibération

**Modification du règlement
intérieur du Conseil Municipal**

L' an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, FIERLEJ, PADRA, AITA, MEYER, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, EVEN, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL, SARICA.

Absents :

M. SUC procuration à M. EL HAMMOUMI
M. DAGUES-BIE procuration Mme TRIAES
Mme PEGUES procuration M. AITA
Mme DASSENOY procuration Mme MAZAUDIER
Mme LEROUX procuration Mme GARCIA
M. CHONG KEE procuration Mme MONFRAIX

Secrétaire : Mme FIERLEJ

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents (Pour 22, Contre : 7 : A. Degeilh, L. Dolagbenu, F. Vitrice, P. Sandoval, L. Sarica, T. Monfraix, P. Chong Kee) :

- de modifier le règlement intérieur du Conseil Municipal en son article 21 afin de mettre en place une page réservée aux groupes politiques composant le conseil municipal, sur le site internet de la commune.

Les tribunes des différents groupes publiées sur le journal municipal seront mises en ligne sous la rubrique « libre expression » dans l'onglet vie municipale.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

